

Image not found or type unknown



refus d'application de la garantie

Par **pascal sorel**, le **26/06/2011** à **00:55**

Bonjour,

Nikon France refuse d'appliquer la garantie fabricant sur un appareil tombé deux fois en panne en peu de temps (achat en décembre 2010 et tombé en panne deux fois depuis). Le prétexte (écrit par le S.A.V. Nikon) est que l'appareil est endommagé et comporte des impacts.

Le matériel en question, que j'ai récupéré depuis, ne comporte aucune trace d'impacts, pas de dommages physiques ni même aucune rayure et est d'apparence parfaite.

Quelle démarche dois-je effectuer auprès de Nikon et quel recours puis-je avoir pour faire valoir mon bon droit si Nikon reste sur ses positions.

merci